



★ CENTRE LUDIQUE ★
DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Centre Ludique de Boulogne-Billancourt

Le Trapèze
17, allée Robert Doisneau
92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : +33 (0) 1 84 19 40 42
Courriel : contact@centreludique-bb.fr
www.centreludique-bb.fr

Location de jeux et de jouets au CLuBB

1) Conditions d'accès au service de location

Le service de location de jeux est accessible uniquement :

- aux individus majeurs dont l'adhésion est en cours de validité
- aux enfants à partir de 8 ans bénéficiant d'une autorisation parentale et d'une adhésion en cours de validité

Il est également impératif d'avoir **pris connaissance** de ce document.

2) Horaires de prêt et de retour du matériel

La location et le retour des jeux/jouets s'effectue sur des créneaux dédiés :

Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 18h-minuit

Samedi : 14h30-18h30

Dimanche : 14h30-18h30 (en click & collect uniquement)

Aucun prêt ni retour ne sera autorisé en dehors de ces créneaux. Il est formellement interdit de déposer les jeux dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Médiathèque.

Les retours se font en direct : l'inventaire des jeux est effectué par un ludothécaire en présence de l'adhérent.

En cas de retard, merci de nous prévenir par courriel à location@centreludique-bb.fr.

3) Durée et tarifs

La durée de location est de **3 semaines**.

Elle pourra être prolongée une fois pour une durée de trois semaines, à condition que le jeu n'ait pas été réservé par un autre usager. Il faudra alors régler une seconde fois le tarif de la location.

La durée de location peut-être prolongée et/ou adaptée en fonction des fermetures du CLuBB et des vacances scolaires.

Tarifs de location pour les jeux/jouets :

- 3€ / unité
- 15€ la carte prépayée 5 jeux
- 30€ la carte prépayée 10 jeux (+1 gratuit)

Les cartes prépayées sont nominatives et liées à une adhésion en cours de validité. Elles ne peuvent être remboursées pour quelconque raison. Il n'y a pas de possibilité d'attribuer une carte à un autre adhérent après l'achat.

Tarif de location pour les jeux surdimensionnés :

10€ par jeu (+ caution) pour une durée de 7 jours maximum



★ CENTRE LUDIQUE ★
DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Centre Ludique de Boulogne-Billancourt

Le Trapèze
17, allée Robert Doisneau
92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : +33 (0) 1 84 19 40 42
Courriel : contact@centreludique-bb.fr
www.centreludique-bb.fr

4) Modalités de location

Les adhérents peuvent **consulter le catalogue de jeux et de jouets** sur le site du Centre Ludique de Boulogne-Billancourt : www.centreludique-bb.fr et réserver des jeux sur l'**Espace adhérents** (bouton « réserver un jeu »).

Lors de leur venue, il est demandé aux adhérents de se présenter avec leur carte d'adhérent et leur propre sac pour le transport des jeux.

Il est possible de louer au maximum 6 jeux/jouets en simultanément.
Il n'y a pas de limitation de nombre de jeux surdimensionnés loués.

Si l'adhérent remarque un problème le jour de la location (pièce manquante, matériel abîmé...), il dispose de 24h pour le signaler. Passé ce délai, il sera tenu pour responsable des dégradations constatées au retour du jeu.

Fonctionnement du « Click & collect » : les adhérents réservent leur(s) jeu(x) sur le site internet de l'Association jusqu'à 1h avant l'ouverture des salles de jeu. Le conseil par un ludothécaire n'est pas possible ce jour-là.

5) Retards, détérioration ou jeux incomplets

Toute perte ou détérioration doit être signalée aux ludothécaires, qui jugeront alors de la possibilité d'une réparation ou du remplacement. Attention, le matériel **ne doit en aucun cas être réparé sans notre accord**.

En cas de perte d'un élément du jeu constaté par un ludothécaire, les adhérents repartent avec le jeu et tentent de trouver la/les pièces manquante(s), **dans un délai d'une semaine**. Dans le cas d'un jeu définitivement inutilisable, celui-ci fera l'objet soit d'un remplacement par un jeu identique, soit d'un remboursement au prix d'achat du jeu neuf.

En cas de non-restitution du jeu ou jouet, le personnel du CLuBB pourra prendre toutes dispositions utiles pour assurer le retour du jeu (voir paragraphe 6).

6) Suspension et suppression du droit d'accès au service de location

En cas de non-respect du règlement, d'abus, de retard ou de situation problématique non-réglée, le droit d'accès à la location peut être temporairement suspendu jusqu'à la résolution du problème, sur décision de l'équipe des salariés, du Bureau ou du CA, ou supprimé définitivement sans remboursement, selon les protocoles de l'association en vigueur.

Pour rappel, l'article 2 du règlement intérieur de l'Association prévoit "qu'aucun remboursement ne sera effectué".

7) Divers :

Le CLuBB décline toute responsabilité en cas d'incident, de dégradation ou de blessure causés par l'utilisation d'un jeu loué ou lors du transport de celui-ci.